

1^{re} ANNÉE.—No 2.—JEUDI, 17 OCTOBRE 1889

INDUSTRIE

COMMERCE

EDUCATION

Arts et Métiers

Economie domestique

LITTÉRATURE

TURCOTTE & MENARD Propriétaires

JOS. TURCOTTE, directeur de la rédaction

La

Revue de Québec

Journal hebdomadaire, publié tous les jeudis

Imprimerie de

Adj. MENARD, rue St-Joseph, St-Roch

Québec

☛ Cadeaux de Noces, etc.

E. JACOT

IMPORTATEUR DE

Montres et Articles de Fantaisie

HORLOGERIE, BIJOUTERIE,
ORFÈVREURIE, LUNETTERIE,

Prix très réduits

chez **E. JACOT**,

MARCHAND-BIJOUTIER

RUE ST-JOSEPH, (en face du Presbytère) ST-ROCH

Adj. VAILLANCOURT

Horloger-Bijoutier

117 rue St-Joseph, St-Roch

Quebec

Toujours en main, un choix de Montres, Horloges, Bijoux,
etc., à des prix très modérés.

Nous prenons un soin tout particulier pour la réparation
des montres, chronomètres, horloges, bijoux, instruments de
chimie et d'arpentage.

J. E. MARTINEAU

Marchand de Quincaillerie

EN GROS ET EN DETAIL

Enseigne de la Bouilloire

-129-

Rue Saint-Joseph

ST-ROCH, QUEBEC

GODBOUT & BERGERON

Marchands - Tailleurs

189½ rue St-Joseph, St-Roch, Quebec

Toujours en magasin un assortiment complet
de Tweeds anglais, écossais et canadiens, Serge
noire et couleur, anglaise, française; Cannes,
Chapeaux feutre, Co ps, Camisoles, Cravates,
Capots imperméables, etc.

HARDES FAITES UNE SPÉCIALITÉ.

Prix modérés. Une visite est sollicitée.

J. B. LALIBERTÉ.

145-RUE ST-JOSEPH-145

FOURRURES

CONFECTIONNÉES DANS LES DERNIERS GOUTS

POUR DAMES ET MESSIEURS

Commandes exécutées avec célérité.

Les Remèdes Sauvages sont les Meilleurs !!!

En effet, les racinages, quand ils sont préparés de la manière
que M. Racicot les emploie, peuvent guérir toutes les maladies
quelles qu'elles soient. Repassez attentivement les maladies
que peuvent guérir les remèdes sauvages de J. E. P. RACICOT :
Dyspœsie, Bronchites, Maladies du Foie, Jaunisse, Constipation,
Mal de tête, Névralgie, Diarrhée, Choléra de toutes sortes
guéris en moins de trois heures, Rhumatismes, Plaies, Ulcères
Moi de mairice (beau-mal), Maladies secrètes, Boutons, Déman-
geaisons, Risse, et beaucoup d'autres maladies qu'il serait trop
long d'énumérer. Rappelez-vous que ces remèdes vous per-
mettront de travailler tout en les prenant. Demandez surtout
à votre fournisseur les "Gouttes Royales" et les "Pilules Ma-
giques de J. E. P. Racicot." S'il ne les a pas en main, adressez-
vous directement à

J. E. P. RACICOT,

No 25, rue St-Joseph, St-Roch, Quebec

Ces mêmes remèdes se vendent à Montréal, au n° 1434 rue
Notre-Dame, et à Sherbrooke, no 9 rue du Pont.

LA REVUE DE QUÉBEC

Journal hebdomadaire

PARAISANT TOUS LES JEUDIS

Abonnement :— \$2.50..... par an
[payable d'avance]

Tarif des annonces : 1re insertion..... 10 cts la ligne
Insertions subséquentes... 5 " "

Correspondances.—Pour la rédaction :

JOSEPH TURCOTTE
55, rue St Joseph, St Roch.

Pour l'administration :

A. L. MENARD
55, rue St Joseph, St Roch.

LE COMMERCE ET LA LOI.

S'il y a des circonstances où l'axiôme : " Tout citoyen est censé connaître la loi ", devrait être vrai, c'est bien chaque fois qu'il s'agit des intérêts commerciaux qui sont pour la plupart réglés par des lois positives, dont l'application est journalière.

Il n'en est pas ainsi cependant, et il est rare, pour ne pas dire impossible, de rencontrer un homme versé dans la connaissance du commerce et de la loi qui le régit. Nous dirons même qu'on trouve assez difficilement un homme d'affaires qui croie devoir se compléter en s'adjoignant un homme de loi, et *vice versa*.

Nous voudrions, dès le début de notre journal, étudier cet important sujet des rapports du commerce et de la loi, des influences qu'ils exercent l'un sur l'autre, de la nécessité de les tenir constamment en présence pour qu'ils se prêtent un mutuel secours, comme deux forces qui, réunies, doublent leur puissance, tandis que, divisées, elles se neutralisent.

En général, les hommes d'affaires se délient des avocats ; ce qu'ils craignent, ce n'est pas tant la loi que les frais de cour qui sont considérables, les lenteurs de procédure qui contrarient leurs habitudes d'activité, et les degrés de juridiction qui éternalisent les procès. Pour échapper à ce rigorisme du droit, ils sont prêts à tous les sacrifices ;

ils abandonneront, par exemple, la moitié ou les trois quarts de leurs créances, plutôt que de courir les risques d'un débat judiciaire ; ils établiront des tribunaux exceptionnels (comme cela se voit) chargés, en dehors et quelquefois en contravention de la loi, de liquider des successions importantes, de disposer de la propriété mobilière et immobilière, d'éteindre des droits acquis et de créer des obligations nouvelles. Débiteurs et créanciers y trouvent ordinairement leur compte.

Le système n'en est pas moins mauvais en principe, pour des raisons que nous nous proposons de développer dans des articles subséquents. Nous croyons qu'il est de l'intérêt public que la loi soit plus généralement connue et appliquée, et nous allons travailler dans ce sens. La législation, quant au commerce, n'est pas parfaite, tant s'en faut ; le temps est venu d'en modifier la lettre et l'esprit, et même d'instituer, s'il le faut, comme cela se pratique ailleurs, des tribunaux de commerce pour veiller exclusivement à l'observation des lois qui le régissent.

En attendant que ces réformes s'accomplissent, il sera utile de mettre à la portée de tout le monde les renseignements légaux qui peuvent, tous les jours, servir aux hommes d'affaires, et les renseignements commerciaux dont les avocats devront faire leur profit. Ce sera notre moyen de détruire une foule de préventions qui existent entre le commerçant et le professionnel. C'est un peu la faute de ce dernier, si le commerçant considère la loi comme un épouvantail. Trop de mystère entoure parfois les théories de l'avocat qui ne livre qu'avec circonspection, et comme à regret, les secrets du code, des statuts, de la procédure et de la jurisprudence. Puisque la loi est faite pour tous et oblige tout le monde, il nous semble qu'il est bon de la vulgariser. Peut-être le commerçant apprendra-t-il ainsi à aller de confiance à l'avocat, et à le consulter dans tous les actes importants de son négoce.

JOSEPH TURCOTTE.

LA PRESSE ET LA REVUE DE QUÉBEC

Nous remercions ceux de nos confrères qui ont accusé réception de notre REVUE, et sommes reconnaissants de leur bienveillance à notre égard.

Comme souvent, nous enregistrons leurs remarques.

(De l'Électeur)

Nous accusons réception de la REVUE DE QUÉBEC, journal périodique qui vient de paraître au faubourg Saint-Roch.

Cette revue est vraiment remarquable à tous les points de vue, et nul doute que le but patriotique qu'elle entend poursuivre ne lui assure le succès.

La rédaction, sous la direction de M. Joseph Turcotte, avocat, est particulièrement soignée. On y remarque un feuilleton inédit de M. G-B. de Boucherville, l'auteur d'*Une de perdue, deux de trouvées*, roman canadien qui a été hautement apprécié même en Europe.

La typographie, artistique, digne des meilleures revues étrangères, fait honneur à l'imprimerie de M. Adj. Ménard, où le nouveau journal est publié.

Nous souhaitons à la REVUE DE QUÉBEC prospérité et longue vie

(Du Courrier du Canada)

La REVUE DE QUÉBEC, fondée par M. Jos. Turcotte, avocat, vient de faire son apparition.

Elle a fort pimpante apparence, et promet beaucoup. Son premier numéro contient le début d'un roman canadien par M. George de Boucherville, auteur de : *Une de perdue, deux de trouvées*. Ce sera sans aucun doute, une agréable primeur pour le public.

Naturellement un premier numéro ne peut donner une idée adéquate de ce que sera cette publication. Elle aura, d'après son programme, le double caractère d'une revue d'affaires et de littérature. Nous souhaitons à M. Turcotte de remplir avec succès le cadre qu'il vient de tracer.

(Du Morning Chronicle)

"La REVUE DE QUÉBEC."—This is the title of a new work which is to appear weekly in this city, edited by Mr. Joseph Turcotte and published by Mr. Adj. Ménard. The initial number contains articles from Messrs. Geo. de Boucherville, Philippe Masson and N. LeVasseur as well as from the editor. "*Nicolas Perrot ou les Coureurs des Bois sous la Domination Française*," by Mr. de Boucherville, appears as a serial, of which a liberal instalment is given in the number before us. There are also

interesting articles entitled "*La Mendicité*," and "*Le Bureau de Commerce et la Population de Québec-Est*." In his prospectus the editor announces that his project is to work in the interests of commerce, industry, practical education, the liberal arts and literature. The first number is beautifully printed, and *La Revue* has our best wishes for its prosperity and success.

(De l'Événement)

Nous saluons avec plaisir l'apparition de la REVUE DE QUÉBEC, journal hebdomadaire.

M. Joseph Turcotte, avocat, en est le directeur et M. A. Ménard, l'administrateur.

La REVUE se présente avec une série de jolis articles dus à la plume de M. Turcotte, de M. N. LeVasseur, de M. Masson, et un roman canadien inédit de M. G-B. de Boucherville.

On se propose de s'adjoindre de nouveaux collaborateurs et d'offrir des matières aussi abondantes que variées.

La REVUE poursuit un but particulier. Elle entend contribuer à former, entre les hommes d'affaires et les hommes de littérature, une alliance basée sur des intérêts identiques et des aspirations communes.

L'entreprise a toute nos sympathies et nous souhaitons succès à ses promoteurs.

(De la Justice)

Nous avons reçu, ce matin, le premier numéro de la REVUE DE QUÉBEC, paru la semaine dernière. Quelques journaux nous ont déjà parlé de cette entreprise et n'ont rien exagéré, ni du mérite ni de l'opportunité qu'elle annonce tout d'abord.

L'idée qui en fait le mobile est de *contribuer, en dehors des passions religieuses et politiques, à former, entre les hommes d'affaires et les hommes de littérature, une alliance basée sur des intérêts identiques et des aspirations communes.*

Industrie, commerce, éducation, arts et métiers, économie domestique, littérature, voilà ce que comporte le programme de la nouvelle revue.

Elle entreprend le feuilleton inédit, chose rare et bien difficile dans le journalisme canadien-français.

Dans tous ces projets nouveaux, dans toutes ces généreuses promesses, nous lui souhaitons succès.

MM. Joseph Turcotte, avocat, et Adjoint Ménard, imprimeur, sont les propriétaires de la nouvelle revue. La rédaction est sous le contrôle de M. Turcotte.

(Du Canadien)

Nous venons de recevoir une nouvelle publication intitulée : LA REVUE DE QUÉBEC. Cette

revue hebdomadaire est sous la direction de M. Joseph Turcotte, avocat, et s'occupera d'industrie, de commerce, d'éducation, d'arts et métiers, d'économie domestique et de littérature. Ce programme est vaste et varié ; mais le directeur de cette publication promet de le remplir dans l'intérêt de la société.

Nous souhaitons à notre confrère bien du succès dans la mission qu'il a entreprise, et longue vie au nouveau journal qu'il vient de fonder.

(De la Vérité)

La REVUE DE QUÉBEC, tel est le titre d'un nouveau journal hebdomadaire dont M. Joseph Turcotte est le directeur. M. Turcotte nous assure que son *idée* est de "contribuer, en dehors des passions religieuses et politiques, à former, entre les hommes d'affaires et les hommes de littérature, une alliance basée sur des intérêts identiques et des aspirations communes". Nous avouons franchement, au risque de passer pour un esprit obtus, ne pas bien saisir la portée et l'importance de cette *idée*. Peut-être comprendrons-nous mieux en voyant M. Turcotte à l'œuvre.

Mais, par exemple, nous comprenons très bien un article que M. N. LeVasseur publie dans le premier numéro de la *Revue* sur la mendicité ; et cet écrit, nous ne l'aimons pas du tout. M. LeVasseur est l'ennemi juré de la mendicité et des mendiants. Il veut que tout cela disparaisse. Ces pauvres qui vont de porte en porte l'exaspèrent ; et parce que plusieurs d'entre eux sont indignes, il ne veut pas qu'on leur donne un sou ou un morceau de pain.

Cela n'est pas raisonnable, nous pourrions employer un mot plus dur. Gardons nos mendiants, même avec leurs abus. Plusieurs font ainsi l'aumône qui autrement ne la feraient jamais. M. LeVasseur veut "l'organisation de l'assistance publique", comme aux États Unis. C'est là de la philanthropie, ce n'est pas la charité chrétienne.

ASSURANCE DE VIE.

PRIMES—ASSURANCE EN FORCE.

Dans une courte revue précédente, j'ai mis les 11 compagnies canadiennes en regard de 19 compagnies étrangères faisant encore des affaires nouvelles. Il s'agissait d'établir, d'après les statistiques officielles publiées par le gouvernement fédéral, jusqu'à quel chiffre s'élève le montant total des risques nouveaux assumés en 1888 par toutes les compagnies qui sont encore en activité, et de prouver que les compagnies canadiennes sont à la tête du mouvement et présentent en leur faveur un considérable excédant.

Comme il s'agit aujourd'hui de mettre les primes reçues en regard des montants d'assurance en force, il va falloir étendre nos statistiques à

plusieurs compagnies anglaises et américaines qui ont cessé de prendre des risques, mais qui continuent à recevoir des primes sur les anciennes polices.

Voici donc une récapitulation fort intéressante extraite en tous chiffres du rapport du surintendant des assurances :

	Montant d'assurances en force	Primes reçues en 1888.
11 Compagnies canadiennes...	\$114,034,279	\$3,166,883
16 " anglaises.....	30,083,210	928,667
13 " américaines...	67,724,094	2,466,298

Observez que parmi les compagnies susdites il y en a 6 anglaises et 4 américaines qui ne font plus d'affaires nouvelles au Canada : il y a donc en tout 10 compagnies étrangères retirées de la carrière active, qui ont encore un montant d'assurance en force et qui continuent en conséquence à recevoir des primes.

Ces compagnies retirées, jointes aux 19 compagnies étrangères encore en activité, portent donc au chiffre de 29 le nombre des compagnies étrangères.

Ce qui précède est un aperçu général, mais si j'entre dans le détail je trouve des choses bonnes à noter. Ainsi le surintendant des assurances m'apprend que l'*Etna*, si bien connue, avec un montant d'assurances en force, au Canada, de \$18,248,768, a retiré en primes, en 1888, la jolie somme de \$706,639, tandis que la *Canada Life*, une compagnie bien canadienne, avec un montant d'assurances en force de \$43,319,962 n'a touché en primes que \$1,233,613. Différence bien notable : la compagnie canadienne donne 43 millions et plus d'assurances pour au peu plus d'un million reçu en prime ; l'*Etna*, compagnie américaine, pour \$706,639 qu'elle reçoit de primes, ne supporte en faveur des Canadiens qu'un peu plus de dix-huit millions.

Mais voici qui est bien plus frappant : l'*Equitable*, medit le surintendant des assurances dans son rapport sur les opérations de l'an dernier, a un montant d'assurances en force de \$14,715,380, et reçoit en primes \$517,631. Mais la *Confederation*, une compagnie canadienne, présente un montant d'assurances en force de \$16,616,360 et ne reçoit en primes que \$510,583. Cette compagnie canadienne supporte donc un excédant de deux millions d'assurances en force, et reçoit en primes, en 1888, \$7,000 de moins que ne reçoit l'*Equitable*.

Allons plus loin. La *Mutual Life*, cette puissante compagnie de New-York, l'une des plus riches sinon la plus riche des compagnies présente, en 1888 un montant d'assurances en force de \$7,185,526, et reçoit primes pour \$302,627, tandis que dans la même année, la *Sun*, compagnie canadienne, expose un montant d'assurances en force de \$10,617,284 et ne reçoit que \$351,378 de primes. La *Sun* donne donc plus de trois millions d'assurances de plus que la *Mutual Life* dont les primes reçues sont à peine moindres que celles reçues par sa rivale canadienne.

La *New-York Life*, la même année, reçoit \$503,188 de primes pour \$11,953,764 d'assurances en force, c'est-à-dire qu'elle reçoit à peu près autant que la compagnie canadienne *Confederation* qui

supporte plus de SEIZE millions! La *New-York* reçoit un demi-million pour onze millions d'assurances en force, tandis que la *Canada Life* ne reçoit qu'un million pour QUARANTE-TROIS millions d'assurances en force!

La *Travelers* reçoit, toujours d'après le rapport du surintendant des assurances sur les opérations de 1888, \$126,698 en primes pour \$3,976,920 d'assurances en force, tandis que la *Manufacturers*, une compagnie canadienne, supporte \$5,716,900 d'assurances en force et ne reçoit que \$117,752 en primes.

Inutile de faire d'autres citations pour prouver que l'assurance de vie coûte moins cher dans les compagnies canadiennes que dans les compagnies étrangères. Du reste, le public du Canada connaît bien ce fait, puisqu'il encourage beaucoup plus les compagnies nées dans le pays, et que les onze compagnies canadiennes produisent en leur faveur, contre les vingt-neuf compagnies étrangères beaucoup plus nombreuses, un excédant de plus de \$16,306,975 d'assurances en force.

Néanmoins, que l'on ne prenne pas mon article d'aujourd'hui comme une condamnation des compagnies étrangères. Comme courtier d'assurances, j'ai déjà fait des affaires pour des compagnies américaines, et je suis toujours prêt à en faire encore. J'ai voulu simplement montrer au lecteur qu'il doit se tenir bien en garde contre certains *canvassers* canadiens qui, représentant des compagnies américaines ou anglaises, se croient obligés de dénigrer des institutions canadiennes. Qu'ils le fassent par ignorance ou de mauvaise foi, ils ont tort: un agent d'assurance doit être suffisamment instruit pour ne pas exposer les choses autrement qu'elles ne sont, et suffisamment honnête pour ne pas dénaturer les faits et nuire à dessein aux entreprises de son pays.

Que l'on me comprenne bien: la conclusion à tirer du présent article ne doit pas être hostile aux compagnies étrangères. Si, d'après les chiffres que j'ai exposés plus haut, l'assurance coûte plus cher dans les compagnies américaines que dans les compagnies canadiennes, c'est peut-être parce que les premières émettent un plus grand nombre de polices coûteuses de dotation, à courte période, tandis que nos compagnies nationales font un chiffre considérable d'affaires sur les polices dites industrielles. Or, sur les polices de dotation, peu importe que l'on paie plus ou moins, pourvu qu'on ait le moyen de payer: le montant à retirer au bout de la période de tontine sera en proportion du montant des primes qu'on aura payées à la compagnie. Mais je traiterai la matière des divers plans d'assurance un peu plus tard: j'insiste seulement sur ce fait que j'ai voulu exposer la vérité, toute la vérité, en cet article, sans aucune intention hostile contre aucune compagnie.

Je termine par ces statistiques intéressantes à consulter:

En annuités, dividendes, paiements sur polices échues de dotation, paiements sur réclamations résultant des mortalités ou encore pour rachats de

polices, voici ce qui a été payé aux porteurs de polices canadiennes en 1888:

Par les 11 compagnies canadiennes	\$1,416,515.59
Par les 16 compagnies anglaises	514,698.71
Par les 18 compagnies américaines	1,509,514.25

PHILIPPE MASSON.

VISITE D'ARTISTES

La saison musicale à Québec, qui, d'ordinaire, commence en septembre et expire fin d'avril, a été dignement ouverte cette année par un concert d'artistes, samedi soir, 12 octobre, à la Salle de Musique.

Madame Anna-Louise Tanner, soprano, Ovide Musin, violoniste, Edouard Scharf, pianiste, Mlle Pauline Montegriffo, contralto, M. Mariano Maina, baryton grave, telle était la combinaison de la soirée.

On y est allé en foule.

Le fait est, qu'en fait de musique, à Québec, on a bien peu souvent pareille aubaine; on a littéralement faim et soif de bonne musique; et quand l'on nous annonce des artistes comme Tanner et Musin, il se fait au lendemain de l'annonce une course du côté des sièges réservés.

Et dire qu'il y a quarante ans, tout artiste venant faire une tournée sur le continent américain, passait à Québec pour obtenir une sanction solennelle avant d'aller à New-York ou ailleurs!

Les temps sont bien changés, hélas!

Le public n'a pas changé, pourtant; c'est encore le plus autorisé à juger sagement de l'art dans toutes ses formules; c'est encore ici qu'on applaudit, à première audition, ce qui vraiment mérite de l'être, et que l'on mesure à leur valeur les médiocrités, sans tenir compte des réclames payées des journaux.

Quoi qu'il en puisse être, nous avons eu un concert charmant.

Musin a enlevé l'auditoire à la pointe de son magique archet. Avec quelle ampleur de style, quelle netteté et vigueur d'exécution n'a-t-il pas donné cette fantaisie de Wieniawski sur des airs russes. Il a fait des prodiges sur une seule corde (la guipée) de son violon, dans les variations de Paganini sur un thème du *Moïse en Egypte*, de Rossini. Paganini a réuni, dans cette composition, quelques-unes des sérieuses difficultés du violon, moins le *staccato*, ainsi que la série presque complète des coups d'archets, des arpèges de bas en haut allant piquer ça et là une note harmonique.

Le virtuose belge, toujours impassible, a traversé ces obstacles, avec une aisance telle que, pour l'auditeur, le morceau ne semblait pas du tout difficile.

Sous les doigts de l'artiste, les notes harmoniques naissent pures, sonores, puissantes; le virtuose les déniche partout, et les égrené avec une

sureté et une précision merveilleuses. On les dirait indiquées, comme les notes d'un clavier.

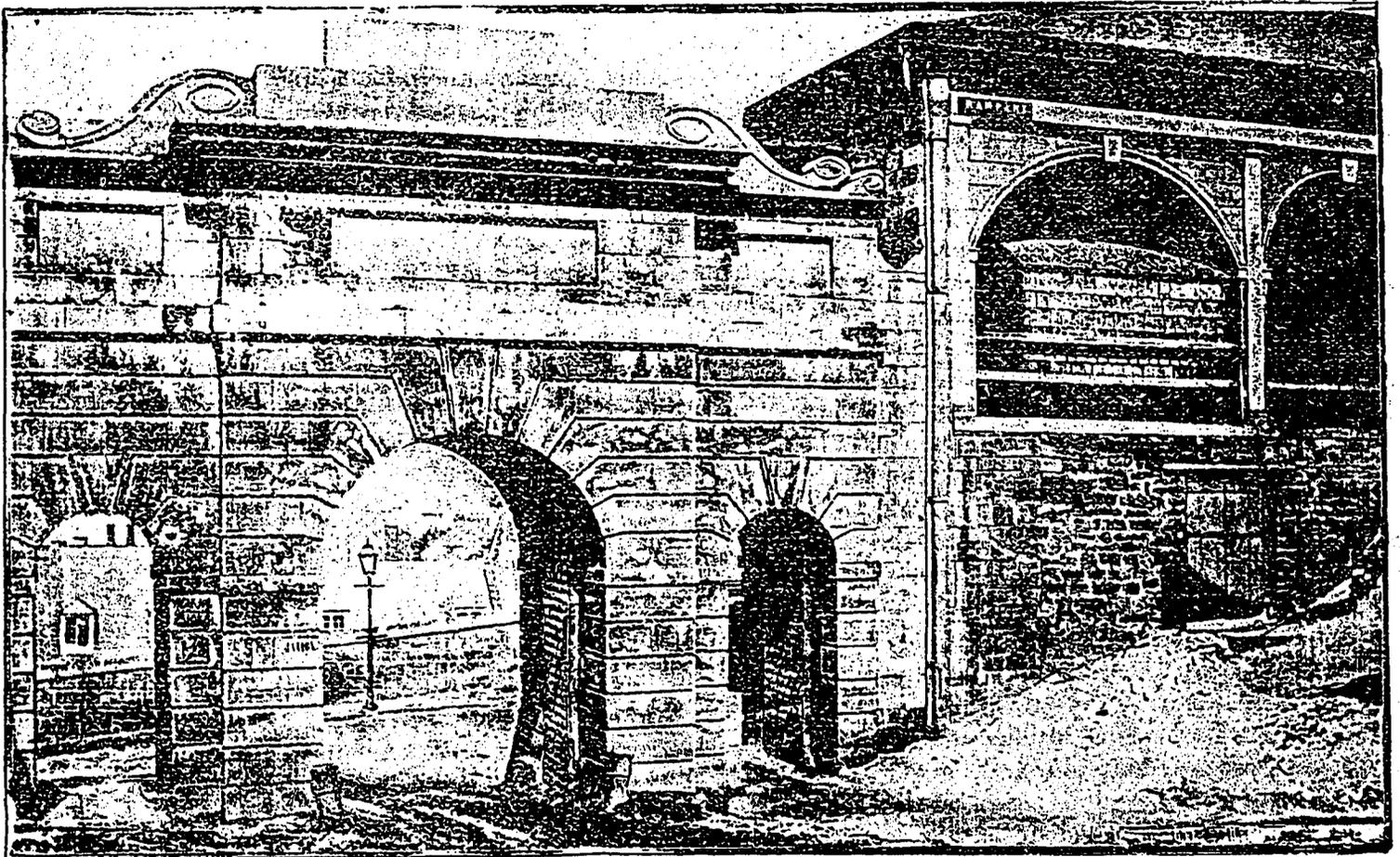
Madame Tanner, une cantatrice de la république voisine, d'un talent incontestable et d'une grande réputation, a chanté le *Mysoli*, de la *Perte du Brésil* de Félicien David, avec une grâce charmante. Les dernières notes de chaque couplet ont été perlées.

Et la cavatine du *Pré aux cleres* de Herold, donc, relevée d'un accompagnement de violon par Musin. Nous y avons entendu un *mi* suraigu soutenu avec force et finesse. Il est rare d'entendre une voix aussi étendue dans les registres supérieurs.

Mlle Emma Howe, de Boston, que nous avons entendue il y a quelques années au cours d'un festival, donné à Québec, et dont la voix était certainement comparable à celle de madame Tanner, avec en plus la fraîcheur d'un vingtième printemps, ne faisait qu'effleurer la même note.

Avec quelle souplesse et quelle netteté madame Tanner ne montait-elle pas ou ne descendait-elle pas une gamme simple ou chromatique? Nous n'avons rien entendu de supérieur à cela, à Québec, qu'Albani et l'irrésistible Trebelli (Mme Gilbert).

A-t-on remarqué l'aisance et la distinction de manières de la cantatrice en scène? Pour un peu, on l'eût dite timide.



Ancienne Porte du Palais

M. Scharf, un hongrois, est un pianiste distingué, mais plus virtuose qu'accompagnateur, deux spécialités fort différentes chez un pianiste. Mais comme il traite son instrument avec talent; comme son phrasé est correct, chaud et coloré. Une mazourke de Godard, un rigodon de Raff, pas du tout commode, la rhapsodie hongroise No 12 de Listz, telles sont les principales pièces que nous avons eues de lui, et le public lui a signifié combien il l'appréciait en le rappelant avec instances.

Mlle Pauline Montegriffo est une chanteuse ordinaire qui a cependant bien dit un air de la *Favorite*. En thèse générale, les contralti ne sont pas sympathiques, et ne peuvent faire oublier un

timbre un peu viril, surtout dans les notes graves, que par des charmes personnels qui, certes, ne manquaient pas à Mlle Montegriffo.

Le baryton grave, Signor Mariano Maina, a une voix très agréablement timbrée, mais l'auditoire l'a probablement oubliée pour ne tenir compte que de la désinvolture raide et gauche du chanteur. L'habit de soirée qu'il portait n'avait certes pas été taillé pour lui, et le malheureux avait oublié ses gants; ça n'est pas pardonnable; et comme il ne savait où se mettre les mains, cette lacune de tenue n'en crevait que davantage les yeux.

Le morceau de la fin a été un quatuor sur des thèmes de quelques-unes des principales valse

de Strauss, composition charmante à laquelle Musin donnait le puissant appui d'un accompagnement de violon en faisant la transition obligée d'un thème à l'autre.

Somme toute, grand succès.

Nous avons entendu trois artistes sur cinq figurants; c'est beaucoup, et, dans un concert, nous ne sommes pas toujours aussi généreusement traités.

La prochaine soirée musicale en perspective nous sera donnée le 28 octobre, à la Salle de Musique, par un orchestre de Boston. Nous aurons l'avantage d'entendre De Sève, et nous aurons de la musique instrumentale d'ensemble.

TRÉMOLO.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE A ST-ROCH.

On est à étudier sérieusement le projet d'une bibliothèque populaire dans le cœur même de St-Roch. L'idée n'est pas tout-à-fait neuve, et nous savons que l'honorable M. Bresse, conseiller législatif, travaille depuis longtemps à sa réalisation. Fidèle à la population ouvrière de St-Roch, au milieu de laquelle il est venu faire fleurir l'industrie de la chaussure il y a plus de vingt-cinq années, l'honorable M. Bresse est de ceux qui croient que pour améliorer le sort des ouvriers, il faut les instruire et les moraliser. Mettre gratuitement à leur disposition des livres convenables à leur état, ne leur laisser rien ignorer de ce qui peut rendre le travail moins pénible et plus rémunérateur, diriger leurs efforts dans le sens d'un plus grand développement intellectuel, tel est le but qu'on se propose d'atteindre.

Il est un fait connu et admis: c'est que l'ouvrier québécois est supérieurement habile et résistable au travail. A ce point de vue, il a un réel avantage qui le fait choisir de préférence en quel-
qu'endroit qu'il se trouve. Trop souvent, par malheur, il lui manque l'instruction, et cette lacune l'empêche d'avoir des ambitions que ses talents rendraient légitimes. Combien de fois, pour notre part, n'avons-nous pas entendu les plaintes amères de citoyens fatalement retenus dans une condition inférieure, faute de connaissances suffisantes. Le bienfait de l'instruction générale se répand, il est vrai, de plus en plus, grâce à l'impulsion puissante donnée au développement des écoles des Frères de la doctrine chrétienne, sous la généreuse initiative de MM. les curés de Notre-Dame, de St-Roch, de St-Sauveur et de St-Jean. Mais au sortir de l'école, le jeune

homme, qui commence un apprentissage est laissé à ses propres efforts; non-seulement il n'ajoute rien à son mince bagage d'instruction, mais le plus souvent il oublie, faute de pratique, ce qu'il a péniblement acquis dans ses années d'enfance.

Il s'agit maintenant de remédier à cet état de choses. C'est une entreprise philanthropique digne de l'encouragement libéral de ceux que la fortune favorise, digne aussi de la sollicitude du gouvernement. L'élan est donné; il ne faut pas le laisser se ralentir. Un grave intérêt public est en jeu, si nous considérons que, dans cette fin de siècle où tout est progrès, rester stationnaire c'est rétrograder.

En même temps qu'une bibliothèque publique, il faudrait créer bien d'autres centres d'éducation professionnelle et pratique, pour renseigner l'ouvrier dans son art ou son métier. Mais peut-être est-il mieux de ne pas trop entreprendre à la fois, afin de ne pas décourager, par l'immensité de la tâche à accomplir, ceux qui veulent le bien de notre classe ouvrière.

Nous allons nous enquerir de tout ce qui concerne ce projet de bibliothèque populaire, et nous ferons part à nos lecteurs des renseignements que nous aurons recueillis. Dans la mesure de nos forces, nous pousserons à la roue, avec d'autant plus d'énergie et de confiance dans le succès, que nous sommes plus fermement convaincu de la nécessité de cette réforme, dans les intérêts de tout le monde.

JOSEPH TURCOTTE.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Nous expédierons gratuitement le premier numéro de la REVUE DE QUÉBEC à ceux des nouveaux abonnés qui nous en feront la demande.

Nous avons nécessairement oublié d'adresser la REVUE à un grand nombre de personnes qui seraient désireuses de s'y abonner. Il nous a été impossible de faire mieux, et nous espérons que nul ne se formalisera de cette lacune.

Notre service d'agents, à Québec, est maintenant organisé. Nous comptons qu'on leur fera bon accueil quand ils se présenteront dans les différents quartiers de la ville.

Comme pendant à notre gravure de la semaine dernière représentant l'ancienne "Porte de la Basse-Ville", nous donnons une photo-gravure préparée par un jeune artiste de Québec; c'est l'ancienne "Porte du Palais". Nous espérons faire connaître à nos abonnés, dès la semaine prochaine, le nom de cet artiste auquel nous avons commandé des travaux importants.

NICOLAS PERROT

OU

Les Coureurs des Bois sous la Domination Française

PAR G. B.

(Suite)

CHAPITRE II

BIBI LAJEUNESSE.

Sept heures étaient sonnées. Les rues de la bonne ville de Québec étaient alors plongées dans une bienheureuse obscurité. Les voleurs et les filous n'avaient point encore fait leur apparition dans la capitale ; aussi pas une lanterne n'éclairait les rares piétons qui rentraient au logis, ou allaient faire la veillée chez les amis du voisinage.

Dans la distance on entendait les sons d'une clarinette enrouée ; puis, de temps en temps, le roulement d'un tambour.

Un homme venait de sortir de l'Hôtel des Voyageurs ; il s'était arrêté au milieu de la rue, regardant à droite et à gauche, n'y voyant pas plus d'un côté que de l'autre, mais prêtant l'oreille avec attention. Au bout de quelques instants, il prit à droite, comme si les sons de la clarinette et du tambour l'eussent décidé à aller voir ce que ça pouvait bien être.

Il marcha une dizaine de minutes, lentement et regardant les maisons d'où quelques filets de lumière s'échappaient à travers les volets mal joints des contrevents. Au détour de la rue, il aperçut une vingtaine de curieux qui écoutaient le boniment que débitait, avec le plus grand sérieux, un homme coiffé d'un bonnet pointu. Il était monté sur une espèce de plateforme, supportée par deux tonnaux, que deux quinquets fumeux éclairaient d'une lumière douteuse. On lisait sur une planche, au-dessus de la porte d'entrée, ces mots écrits au charbon :

"THÉÂTRE BIBI."

"Entrez, Messieurs et Mesdames, criait-il de sa voix la plus aimable et la plus invitante, le spectacle va commencer. Il y a encore de la place, mais pressez-vous si vous ne voulez pas être obligés de rester debout. Le grand spectacle en trois tableaux sera suivi des tours d'adresse du fameux Bibi que vous connaissez ou ne connaissez pas, suivant le cas, mais qui mérite de l'être ; sans compter l'ours qui fait la parade. Simultané-

ment après, apparaîtra le grand ours blanc des mers polaires qu'il a été si difficile de dompter, mais que Bibi a vaincu, exemple manifeste et frappant de la supériorité de l'intelligence de l'homme sur la brute. De plus des chiens savants, dont un qui parle..."

En ce moment, on entendit un roulement de tambour qui semblait partir de l'intérieur d'une remise en arrière. "Vous entendez, Messieurs et Mesdames ; l'auditoire s'impatiente, le spectacle va enfin commencer ; entrez si vous ne voulez pas perdre l'ouverture. Trois sols pour le parterre, cinq sols pour les places réservées, ce n'est pas cher, s'amuser et rire à pleurer pour trois sols, sans compter que vous vous chaufferez pour rien, ce qui vaut plus que trois sols par une nuit pareille."

En finissant, l'homme au bonnet emboucha une trompette, sonna un appel désespéré, salua et disparut.

Colas n'ayant rien de mieux à faire, paya ses cinq sols et entra.

La remise était assez spacieuse. Elle contenait, dans le fond, une plateforme élevée de quatre à cinq pieds sur des tréteaux. Une voile de bat au, empruntée pour l'occasion, servait de toile. Elle n'était pas encore relevée. Le parterre contenait plusieurs rangées de bancs formant gradins. Une corde tendue d'un travers à l'autre de la salle séparait les bancs du premier rang de ceux du parterre. Ce premier rang contenait les places réservées, et Bibi l'appelait pompeusement le "Parquet". La foule n'était pas grande. Trois individus étaient au parquet, cinq occupaient le parterre. Colas jeta un coup d'œil rapide sur l'auditoire, et alla prendre une place au premier rang. L'orchestre était composé d'un mauvais violon et de la susdite clarinette ; les deux musiciens d'occasion jouaient un rigodon populaire.

Colas, après quelques minutes d'attente, se leva avec l'intention de sortir. Son voisin, qui le devina, lui dit :

— Ne partez pas ; la salle ne paye point d'apparence, mais Bibi et ses chiens valent à peine d'être vus, et vous ne regretterez pas votre soirée."

Colas remercia, et reprit son siège.

Aussitôt le rigodon fini, l'homme au bonnet pointu que nous avons entendu débiter son boniment, se présenta en avant de la toile, et faisant un salut circulaire, dit, en paraissant regarder plus spécialement Colas :

— "Messieurs et Mesdames, je suis fâché d'avoir à vous annoncer deux mauvaises nouvelles ; la première, c'est qu'une indisposition subite et inexplicable vient de saisir "l'Hercule canadien," au bénéfice duquel la présente représentation devait avoir lieu ; la seconde, c'est que les chauffeurs n'étant point encore arrivés, la salle est un peu froide. Les messieurs pourront garder leurs casques. Si vous préférez que nous attendions les chauffeurs, nous pouvons retarder d'un quart d'heure ou plus l'ouverture de la pièce.

— Non, non, crièrent quelques voix du parterre. Commencez, commencez."

Comme la toile n'était pas de dimension suffisante pour cacher toute la scène, Colas avait cru reconnaître Jean Lefort, parlant d'une manière animée à quelqu'un dissimulé en arrière, puis sortir brusquement par une porte latérale. Un instant après, un grand bruit se fit entendre à la porte d'entrée, et une trentaine de personnes envahirent le parterre. Une clochette tinta et la toile se leva.

La scène représentait une salle presque nue. Quelques vieux décors annonçaient que cette salle avait dû présenter jadis une apparence moins triste et moins pauvre qu'en ce moment. Elle devait avoir vu de meilleurs jours. Il n'y avait pour tout ameublement que trois tableaux, pas trop mal peints à l'huile, une table, deux chaises en bois et un poteau.

Un petit homme tout rond, comme un tonneau défoncé par les deux bouts, ne paraissant avoir guère plus de quatre pieds de haut, — grosse tête enfoncée entre les épaules, et longs bras semblant sortir avec peine au-dessus du tonneau, tandis que le bout des jambes en sortaient par-dessous ; forte barbe noire couvrant la partie inférieure du visage ; yeux grands, gros, gris ; nez recourbé en virgule et bouche immense, tout annonçant un être qu'une croissance manquée aurait empêché d'atteindre les proportions d'un géant, — s'avança en exécutant une glissade comme un paillasse de foire. Il tenait à la main une longue bague peinte en blanc.

— "Le premier tableau," dit-il d'une voix de crécelle, fine et flûtée, qui contrastait avec sa grosse tête, sa grande bouche et son énorme torse et fit rire l'auditoire.

Il salua, et reprit :

"Ce tableau, comme vous le voyez, a été placé par l'artiste lui-même dans le jour le plus favorable possible pour faire ressortir les tons et les couleurs du sujet qu'il est censé représenter. C'est la grande ville de Paris par un temps de nuit obscure ; patrie du fameux Bibi. Regardez au bout de ma bague, tenez, là derrière cette maison qui la cache, il y en a une autre plus petite, plus délabrée : c'est là qu'il vit le jour de père et mère inconnus dont il devint orphelin avant l'âge de trois ans, sans le savoir. Recueilli dans la rue, tenez, cette rue-là, par un chiffonnier pauvre mais voleur et ivrogne, dont vous pourriez voir d'ici la lanterne allumée, si le brouillard ne la rendait invisible. Au bout de deux ans, le chiffonnier mourut, et Bibi devint orphelin pour la seconde fois. Ce chiffonnier ne lui légua pour tout héritage que la seconde de ses qualités, n'ayant sans doute pas eu le temps de lui inculquer les principes de la première, ce qui fut bien heureux pour lui, et ce dont, depuis, il a bien des fois remercié la providence ; de plus, sa hotte et sa lanterne, avec quinze sols parisis. De la hotte et de la lanterne Bibi ne savait que faire, ni des sols parisis non plus.

"Une voisine du chiffonnier, chiffonnière elle-même, recueillit le petit Bibi, ce qui fit que l'enfant à force d'être recueilli, finit par se recueillir lui-même ; ce qui fait qu'il devint si recueilli qu'il ne rit jamais maintenant, à moins qu'il ne puisse faire autrement.

Le parterre se mit à applaudir à outrance.

"Comme cette voisine était pauvre mais forte en calcul, et que Bibi était joli garçon, fort, vigoureux, et très grand pour son âge, elle crut que dans l'intérêt de l'orphelin et du sien, il n'y avait rien de mieux à faire que de le vendre à une troupe de saltimbanques et d'acrobates, installée dans les environs de la foire, qui se tenait en ce moment dans la plaine de Grenelle. Elle n'eut pas de peine à en obtenir trente francs, et livra l'enfant.

"Bibi fut initié aux jeux et tours d'adresse à la satisfaction du chef de la bande jusqu'à l'âge de dix ans, où un accident grave faillit lui coûter la vie. Il s'était, dans une chute, presque rompu l'épine dorsale ; mais comme sa constitution était extrêmement vigoureuse, il en fut quitte pour une longue maladie, et une difformité qui le rendit bossu ; et qui, en altérant la diffusion et l'assimilation morale de la nourriture dans les différentes parties du corps, produisit un développement anormal de la tête, la contraction du torse, l'allongement et la puissance des bras et des jambes.

"Comme vous voyez, Messieurs, c'est absolument l'inverse du développement de mon propre individu, sauf les bras et la tête. C'est à cause de cela qu'on m'a surnommé Bibinain.

Une explosion d'applaudissements et de trépignements se fit entendre dans le parterre à cette comparaison.

"Les deux autres tableaux qui, ainsi que le premier, ont été hautement appréciés par des connaisseurs, ont été peints par Bibi lui-même. Celui-ci représente Bibi tel qu'il eût dû être, s'il n'eût subi d'accident ; il a été peint d'imagination. L'autre le représente tel qu'il est maintenant ; il a été peint d'après nature, prise dans un miroir.

"Maintenant vous allez voir Bibi lui-même en personne. Si vous le permettez, je vais aller le prévenir que vous êtes impatients de le voir à l'œuvre."

— Oui, oui, criait-on dans le parterre.

Bientôt on vit entrer sur la scène un bossu, qui paraissait plus grand qu'il n'était réellement à cause de la longueur démesurée de ses jambes. Son corps, développé en largeur et en épaisseur bien plus qu'en longueur, présentait un torse ramassé et difforme. De longs bras velus, emmanchés de larges mains, annonçaient une force peu commune. Il tenait un long bâton d'une main et, de l'autre, une chaîne attachée au collier d'un ours brun, qu'il appelait "Martin".

Après avoir fait faire divers exercices à son ours, pour montrer comme il était bien dressé, il accrocha le bout de la chaîne à un anneau fixé à un poteau, et cria d'une voix forte mais d'une intonation si burlesque, quoiqu'il affectât le plus grand sérieux : "Déterminez l'ours blanc, le grand ours des mers polaires, et amenez-le ici," que tout le parterre éclata de rire. Après quelques instants d'attente, il ajouta sur le même ton : "Puisque le grand ours blanc ne veut pas venir à Bibi, Bibi va aller à l'ours ; comme dirait Manomet".

Cette allusion passa inaperçue et inappréciée du populaire.

Au même instant, on entendit la voix de Crécelle de Bibinain qui criait : " L'ours blanc a brisé sa chaîne ; prenez-garde, il est en colère. Venez vite, vite ! "

Bibi saisissant un furet qui était sur la table, se précipita en deux enjambées au dehors de la scène. On entendait sa grosse voix qui criait : " Où est-il, Blanco ? Par où s'est-il sauvé ? "

— Par là ; je crois qu'il a gagné la cour. Vite, vite, Bibi ! je crains quelqu'accident, " répondait la voix de Crécelle, stridente et effarée.

Presqu'aussitôt on vit entrer, par l'autre côté de la scène, un superbe ours blanc traînant un tronçon de chaîne attaché à son collier. Martin était déjà grimpé au haut de son poteau. L'ours blanc traversa lentement le fond de la scène, regardant à droite et à gauche, en faisant entendre de sourds grognements, annonçant plutôt l'étonnement que la colère ; puis, revenant sur pas, il s'avança en zigzag vers la rampe.

Colas en le voyant venir mit la main sur le manche de son couteau de chasse qu'il portait sous son capot, et jeta un coup d'œil sur son voisin, qui ne paraissait pas inquiet. L'ours arrivé à quelques pas seulement de la rampe, se leva sur ses deux pattes de derrière, ses deux pattes de devant montrant de longues griffes dangereuses.

Des voix partirent du parterre qui criaient : Blanco ! Blanco !

L'ours fit voir de redoutables dents, et lâcha deux ou trois formidables grognements. Colas se leva.

La voix de Crécelle se fit entendre, comme si elle s'avancait du fond des coulisses :

" Silence ! dans le parterre, en cas d'accident ! Orchestre, une cadence, en douceur.

Les musiciens qui paraissaient bien moins effrayés que Colas n'était étonné, commencèrent un menuet de cour.

Colas voyant que tous ceux qui étaient au premier rang ne manifestaient aucune inquiétude, demanda à son voisin, homme sérieux d'une cinquantaine d'années :

— N'y a-t-il aucun danger ?

— Pas le moins du monde. Puis, regardant fixement Colas :

Vous êtes donc étranger à Québec ?

— Oui, j'arrive de Montréal.

— Ah ! ça explique. Eh bien, n'ayez aucune crainte, tout cela est fait exprès ; cet ours est si bien dressé, dit-il en souriant.

Aux sons mesurés de l'orchestre, l'ours sembla s'adoucir peu à peu. Il penchait la tête d'un côté, d'un air fin ; puis s'asseyant sur son train de fond, il se passa une patte sur le museau ; puis, étendant ses deux grosses pattes en avant, il les faisait mouvoir lentement en cadence. Bientôt il se dressa sur ses pattes de derrière, et de ses pattes de devant, ainsi que de celles de derrière levées alternativement, il semblait accompagner avec jouissance la mesure du menuet.

— Il est bien dressé en effet, dit à son voisin Colas qui prenait plaisir à suivre les mouvements de la brut

On entendit les claquements vigoureux d'un fouet et l'ours, subitement arrêté dans son enthousiasme musical, tourna vivement la tête, tandis qu'une grosse voix criait :

" Mais où donc est allé Blanco ? Il n'est pas dans la cour, je l'ai cherché partout. On a perdu sa piste. Qu'on lâche les chiens ! qu'on m'apporte mon fusil, que je le tue ! "

Bientôt les aboiements de deux chiens se firent entendre ; il ne tardèrent pas à entrer sur la scène suivant, nez à terre, toutes les pistes par où l'ours avait passé ; et quand ils le virent, ils s'élançèrent, mais s'arrêtèrent à une distance prudente pour éviter les griffes du redoutable animal qui reculait lentement vers une issue par laquelle il disparut, mais ne s'enfuit pas. Dans tous les cas, ce fut bien heureux pour l'ours, car Bibi furieux se précipita sur la scène à la suite des chiens, le fusil armé et prêt à faire feu sur l'animal. Entendant les aboiements des chiens, il traversa la salle en trois enjambées, toujours à la poursuite de l'ours qu'il ne tua pas.

Le parterre applaudissait à tout rompre, et la toile se baissa. Le voisin de Colas lui demanda s'il avait compris la farce.

— Un peu, pas trop pourtant.

— Quoi, vous ne vous êtes vous pas aperçu que Bibi et l'ours blanc ne font qu'un ?

Colas rougit un peu, mais avoua franchement qu'il avait été complètement mystifié.

— Lequel trouvez-vous plus drôle, Bibi ou Bibinain ?

Colas regarda fixement son interlocuteur dans les yeux, et croyant y voir un air tant soit peu railleur, n'osa faire une réponse directe.

J'ai des doutes, dit-il ; je crois, j'ai cru.... Il y a bien de la ressemblance.....

Le voisin sourit.

Colas reprit ;

.....mais aussi bien de la différence, sur tout.....

Le voisin ne put s'empêcher de rire de bon cœur, et dit, en tendant la main à Colas :

— Excusez si je ris, c'est que vous n'êtes pas le premier qui ait été trompé ; moi-même et tous ceux qui ont vu Bibi jouer ce rôle une première fois, l'avons été comme vous. Bibi et Bibinain ne font qu'un.

— Mais leur voix ? Quand l'un était ici, et que l'autre parlait là bas, derrière les planches ?

— Ah ! c'est ça que je ne puis pas bien expliquer ; mais c'est comme ça tout de même...

Mon intention n'est pas de décrire tous les faits et gestes de M. Bibi durant la pièce, mais seulement de faire connaître le personnage qui doit jouer un rôle important dans la suite de cette histoire ; je laisserai donc Colas admirer le pouvoir de Bibi qui, à l'imminence étonnante de son auditoire, fit, pendant le second acte, parler l'un de ses chiens, sans qu'aucun pût découvrir le moyen employé.

Il n'y en avait peut-être pas deux dans la salle qui ne crussent à un pouvoir occulte et mystérieux.

Dans le cas de Colas, pour sa part, refusait d'admettre une intervention surnaturelle, mais il constatait un fait qui pour lui avait quelque chose

d'extraordinaire et qui pouvait au besoin lui être d'un immense avantage dans ses courses parmi les tribus sauvages des pays d'en haut. Aussi projeta-t-il d'essayer tout ce qu'il pourrait pour engager Bibi à son service ; mais avant, il résolut de prendre des renseignements sur le caractère et les mœurs de cet homme étonnant. Colas qui avait trouvé, dans son voisin, un homme aimable et complaisant, l'invita à souper au sortir du spectacle.

Il pouvait être neuf heures et demie. Colas qui avait prévenu l'hôtelier qu'il souperait vers cette heure-là, trouva son couvert mis, dans un cabinet particulier. Il en fit apporter un second, et les deux nouvelles connaissances se mirent joyeusement à table.

—Vous me l'aviez bien dit, observa Colas, que je m'amuserais en restant au spectacle ; et je vous en suis obligé, car sans vous j'allais partir, sans voir les choses les plus extraordinaires qu'il soit possible d'imaginer. Cette faculté de changer de voix, de la transporter et de la faire sortir d'où on veut, passe tout ce que je puis concevoir. Ce n'est pas pour dix francs que j'aurais voulu manquer ce que j'ai vu ce soir.

—Oui, ce Bibi Lajeunesse est un homme extraordinaire, il a un grand talent, il est ventriloque et il devrait être à son aise maintenant, même riche ; tandis qu'il est pauvre, et généralement méprisé à cause de son ivrognerie invétérée.

—Il a dû être à son aise ; il y avait des restes de décors à son théâtre qui annonçaient de meilleures recettes que celles de ce soir.

—Sans doute ; dans les premiers temps, c'est-à-dire à son arrivée à Québec le printemps dernier, il put louer une vaste salle, qui pendant plusieurs semaines fut littéralement comble tous les soirs ; les prix d'admission étaient un franc pour le parterre et douze sols pour le parterre. Son succès lui tourna la tête, il se mit à fêter et à boire sans retenue, à fréquenter les plus bas cabarets et la plus mauvaise compagnie, et perdit au jeu tout ce qu'il avait gagné. Le public cessa d'aller à ses représentations, il contracta des dettes, fut poursuivi, et ses effets furent saisis et vendus. Et de chute en chute, il est tombé au plus bas de l'échelle sociale.

—Quel est son caractère ?

—Il a toujours passé pour honnête, je crois ; au moins je n'ai jamais entendu dire qu'il ait jamais été accusé d'aucune mauvaise action. Il est extrêmement fort comme vous avez vu ce soir, et cependant il n'est ni querelleur ni méchant. Quand il est ivre, il paraît qu'il a la boisson inoffensive ; il ne cherche pas à faire de tapage, au contraire il ne cherche qu'à dormir et à se tenir caché dans son tandis qu'il occupe avec ses chiens et son ours "Martin".

—N'y aurait-il pas moyen de le guérir de cette misérable passion ?

—Je crois que ça serait bien difficile. Il est réduit à la misère, obligé souvent de demander son pain. Il trouve toujours quelqu'un qui lui donne la nourriture, mais, s'il gagne quelq'argent,

c'est au cabaret qu'il va le dépenser. S'il était sous les ordres ou la dépendance de quelqu'un qui saurait le maîtriser, il resterait sobre pour un temps ; mais aussitôt qu'il deviendrait libre de tout engagement, il ferait une fête. Il y a déjà plus d'un mois qu'il n'a pas bu, du moins pas assez pour s'enivrer, et il a promis de ne plus se soûler. Tiendra-t-il sa promesse, j'en doute. S'il y avait moyen de l'éloigner de toute tentation, c'est bien. Il y a ici à Québec un homme, qu'il craint parce qu'il en a reçu un jour un bonne raclée, mais qu'il aime cependant malgré cela ou peut-être justement à cause de cela. Quand il est avec lui ou qu'il s'attend à le voir, il ne boit pas.

—Et quel est cet homme ?

—Vous le connaissez peut être, sinon personnellement du moins de nom ; c'est un brave garçon nommé Jean Peltier, surnommé Lefort ; c'est lui qui devait ce soir jouer le rôle de *l'Hercule canadien*, du Théâtre de Bibi.

—N'est-il pas forgeron ?

—Oui, excellent ouvrier, mais trop passionné pour la chasse et les aventures ; il néglige son métier.

—Je le connais, et je suis bien aise de ce que vous venez de me dire. Je l'ai engagé pour monter avec moi dans les pays d'en haut.

—Pardon, me feriez-vous le plaisir de me dire votre nom ?

—On m'appelle Colas. Aurais-je à mon tour le plaisir de connaître le vôtre ?

—Guillaume Hébert, apothicaire et chimiste, comme l'était mon père, Louis Hébert. Je demeure tout près d'ici ; je serai charmé si vous voulez bien venir me voir avant votre départ.

—J'irai certainement.

—A propos, j'y pense maintenant, ne seriez-vous pas le chimiste auquel on attribue la découverte d'une composition qui double, m'a-t-on dit, la force de la poudre ?

—Poudre fulminante, oui ; c'est une poudre qui coûte trop cher, et les ingrédients dont elle est composée sont fort difficiles à trouver à Québec.

—En avez-vous quelq'échantillon ? Je serais curieux d'en faire l'essai.

—Je ne sais pas s'il m'en reste. Je chercherai et vous le dirai demain quand vous viendrez. Tâchez que ce soit vers midi ; je veux avoir le plaisir de manger une soupe avec vous, et ne vous retiendrai pas longtemps.

Après le départ de M. Hébert, Colas se coucha. Il fut longtemps avant de s'endormir, absorbé dans les pensées que le mystère de ventriloquisme lui suggérait, et méditant sur les divers applications qu'il était possible de faire parmi les sauvages ignorants et superstitieux.

Le lendemain il se leva de bonne heure, déjeuna et se rendit à la demeure de Jean Lefort.

—Jean, lui dit-il en arrivant, peux-tu me mener chez Bibi Lajeunesse ? Je voudrais le voir tout de suite avant qu'il ait eu le temps de commencer une de ses fêtes, avec les recettes de sa soirée d'hier. On m'a dit que c'était un ivrogne.

—Oh ! soyez tranquille ; sa recette n'a pas été forte. D'abord il n'y avait que quatre personnes aux premières, vingt sols ; cinq au parterre, dix sols ; en tout trente-cinq sols. Déduisez le loyer de la place, les muiciens, la lumière et la nourriture de l'ours et des chiens, il ne reste pas grand'chose. Et d'ailleurs il n'est pas si ivrogne qu'on le dit.

—Mais la foule qui envahit la salle au premier coup de la sonnette ?

—Pour cette foule, elle n'a pas payé bien cher ; elle est entrée gratis, sur l'ordre de Bibi qui, voyant un étranger, a eu honte de n'avoir que des bancs vides dans le parterre.

—Tant mieux alors. J'ai envie d'engager Bibi ; penses-tu qu'il voudrait venir avec nous ?

—Je ne sais pas. Je lui ai déjà parlé de vous pour dompter vos chiens, vous savez, les jappeurs ; et hier soir, quand je vous ai vu au théâtre, je lui ai dit que vous étiez là. Il a paru satisfait quoique un peu gêné en même temps. Je pense qu'il y aurait moyen de s'entendre avec lui.

—Parlons maintenant.

—Il vaudrait mieux, je pense, que j'allasse seul, afin d'avoir avec lui un petit bout de conversation pour le décider.

—Tu as raison ; je vais retourner à mon hôtel, tu me l'amèneras aussitôt que possible. A propos, penses-tu que ton Bibi soit homme à garder un secret ?

—Ah ! pour ça, vous pouvez vous y fier.

—Bien, mais si je l'engage, je n'aimerais pas laisser ton Bibi libre, il pourrait aller s'enivrer dans quelque cabaret borgne. Ne pourrais-tu pas le loger chez toi, et avoir l'œil sur lui jusqu'au moment du départ ; je payerai les dépenses.

Certainement, répondit Jean.

Une demi heure après, Jean et Bibi arrivaient à l'hôtel où Colas les attendait. Il les fit entrer dans une chambre privée, en supprimant avec peine un sourire à la vue de Bibi coiffé d'un casque de peau de chat, et couvert d'une redingotte de drap rouge à triple collet, rapiécée en deux ou trois endroits par devant, avec une immense pièce ronde à la lucarne.

—Asseyez-vous, M. Lajeunesse, dit-il en lui désignant une chaise ainsi qu'à Jean. Vous savez pourquoi je vous ai fait demander ; je voudrais d'abord faire dompter deux chiens.

—M. Jean me l'a dit, je les ai vus, ce sont deux beaux chiens loups ; je crois pouvoir les dompter.

—Je l'ai pensé que ces chiens étaient croisés de loup. Je désirerais de plus vous proposer un engagement, pour monter avec nous dans les pays d'en haut.

—M. Jean m'en a parlé, j'aimerais aller avec vous, mais il y a une petite difficulté.....Je suis hypothéqué !

Colas, qui jusqu'alors n'avait osé regarder Bibi en face de peur d'éclater, ne put se contenir plus longtemps.

—Eh ! comme ça, vous êtes hypothéqué ? je ne comprends pas.

—Oui, et mes deux chiens et mon ours "Martin".

—Et votre ours blanc, dit Colas, en riant à gorge déployée.

—Non, seulement la peau. Par hypothéqué, je veux dire que j'ai été saisi, et que l'on m'a fait signer un papier par lequel je me trouvais hypothéqué, c'est-à-dire qu'il ne m'était pas permis de sortir des limites de la ville, sous peine d'aller en prison. Voilà pourquoi j'ai toujours refusé à Jean d'aller à la chasse avec lui, sans vouloir lui en donner la raison. Et à cause de cela, il m'a traité de paresseux. Ah ! si je l'avais pu, il y a longtemps que j'aurais quitté Québec.

—Eh bien, qui vous a donc ainsi hypothéqué ?

—Mon propriétaire.

—N'y a-t-il pas moyen de vous déshypothéquer ?

—Hélas ! moi et mes bêtes, nous le sommes pour cinquante-trois francs, sans compter les intérêts et les frais.

—Combien estimez-vous vos chiens, votre ours brun et la peau de l'ours blanc ?

—Mes chiens, je ne les donnerais pas pour vingt francs chaque ; l'ours huit et autant pour la peau de l'ours blanc. En tout cinquante-six francs ; mais personne ne veut me donner cette somme.

—Si je vous les achetais et payais la balance à votre créancier, vous engageriez-vous à mon service, au cas où je trouverais à employer vos talents ?

—Oh ! oui, de grand cœur.

—C'est bien. Voyons maintenant ce que vous savez faire, car vous comprenez que vos talents d'acrobate et de ventriloque, bons dans une ville pour attirer les curieux, ne sont d'aucune valeur dans les forêts. Jean m'a dit que vous étiez dompteur de chiens, c'est bien. Savez-vous chanter ? j'aurais besoin d'un bon chanteur pour un de mes canots.

—Je sais plusieurs chansons de voyageurs que je chante pas trop mal, dit-on. Je joue du tambour et de la trompette, comme vous avez pu le constater hier soir.

—Êtes-vous capable de nager à l'aviron dans un canot d'écorce ?

—Oui, j'aime bien le canot d'écorce ; c'était mon plaisir de descendre à l'île d'Orléans et de remonter.

—Êt tirer à balle ?

—Quant à tirer du fusil, je n'ai jamais essayé à balle, mais je tire assez bien à plomb sur les allouettes et les pluviers.

—Ça fera. Faudra vous exercer à la balle.

—Que savez-vous faire encore ?

—Je puis faire la cuisine, bouillir la marmite et cuire des grillades.

—Avez-vous une idée des fatigues et des dangers auxquels sont exposés les voyageurs qui vont dans les pays d'en haut ?

—Parfaitement, Jean me l'a dit ; je ne les crains pas, et suis prêt à tout risquer avec vous.

—Une autre question ; êtes-vous capable de tenir un secret, quand on vous recommandera de n'en pas parler ?

—Pour cela n'ayez crainte, je puis dire hautement, oui ! demandez à Jean.

—C'est bien ; serez-vous prêt à partir à la première chute de neige ?

—Quant à moi je serais prêt, mais.

—Mais quoi ?

—Je suis hypothéqué !

—Vous ne le serez plus dans deux heures. Vous pourrez emmener vos chiens et emporter votre peau d'ours blanc, vendez l'ours brun ; ça vous convient-il ?

—Parfaitement.

—Vous allez demeurer avec Jean qui nourrira aussi vos chiens ; vous l'aidez dans quelques ouvrages qu'il doit faire faire pour moi, n'est-ce pas, Jean ?

—Sans doute, mon bourgeois.

—L'ouvrage que j'ai à te donner, Jean, est celui-ci. Tu vas faire transporter à ta boutique les trois canots d'écorce que j'ai achetés hier, et qui sont au magasin de M. Raolos. Je voudrais que tu fisses mettre au fond de chacun un pied de mât, et arranger la barre de traverse pour pouvoir monter dans chaque canot un mât et sa voile. Je voudrais aussi arranger deux loups de noyer blanc, solides et léger, dans chacun des deux petits canots, et trois loups débordant de chaque côté du canot d'au moins un pied, dans le grand canot. Les loups assez longs pour pouvoir mettre à chaque bout une cheville de fer de huit pouces, taraudée en-dessus et en-dessous, pour servir de tolets à deux rames qu'un seul homme pourra manœuvrer à la fois, commodément. Il sera bon de renforcer les bordages de manière à bien consolider le loup, et le mettre et ôter facilement. La courbe du loup devra être telle que l'on puisse ramer sans risque de se frapper les doigts sur le loup en ramant ; et, de plus, suffisante pour pouvoir au besoin employer deux de ces loups pour placer le canot dessus et s'en servir comme nous nous sommes servis du canot sur son traîneau hier, tu sais, Jean ?

—Oui, mon bourgeois. Ainsi les loups serviront pour aller en canot sur l'eau, et sur la glace ?

—Justement ; de plus il me faudra des petits patins en fer de 8 à 10 pouces, que l'on pourra tarauder sur les chevilles de fer en dessous. As-tu bien compris ?

—C'est bien ; Bibi va venir avec moi ; nous porterons les canots à la boutique ; quand vous reverrons-nous ?

—J'irai vous voir dans le cours de la matinée.

A dix heures, Colas se rendit au magasin de M. Raolos, où déjà grand Pierre et sa femme, ainsi que les deux Esquimaux, l'attendaient. Après avoir fait délivrer à Marie tout ce dont elle avait besoin, il donna ordre que, pendant l'absence de son mari, on lui fournit les articles qui lui seraient nécessaires. Puis, prenant grand Pierre à l'écart, ils convinrent entre eux de tous les détails concernant le tracé de la route à suivre, de tous les signes par lesquels Colas pourrait reconnaître les incidents, les besoins, les dangers et les avertissements qu'il lui importerait d'apprendre. Puis, après avoir pris des renseignements sur les Esquimaux, il alla les trouver et les engagea pour le voyage jusqu'à la rivière des Français, et même plus loin, s'il était nécessaire.

Toutes ces affaires terminées Colas, sortit avec grand Pierre et se dirigea au hangard de la compagnie, sur le bord de l'eau, où André Simonneau, un de ses meilleurs employés, devait l'attendre avec les hommes qui devaient préparer la route qu'il se proposait de suivre avec les traînes et les chiens, jusqu'au lac Nipissing. Il avait préféré engager ses hommes à Québec, parce que n'allant presque jamais plus loin que Montréal, et toujours par eau, il y avait moins de danger de faire connaître la route et la manière dont Colas s'y prenait pour accomplir ses voyages, dont la rapidité commençait à étonner les marchands de fourrures de la ville de Montréal.

Simonneau, averti dès la veille de se tenir prêt à partir dans le cours de la journée, avait rassemblé son monde, quinze bons hommes, et attendait avec eux l'arrivée de Colas.

—Bonjour, Simonneau, dit celui-ci, entrant dans le hangard, je vois que tu es ponctuel comme toujours ; je t'emmène ton vieil ami grand Pierre qui doit vous servir de guide. Quand tes hommes seront-ils prêts à partir ?

—Ils sont prêts ; et nous n'attendons que vos ordres.

—Tu as vu à ce que tous soient pourvus des choses nécessaires : provisions, haches, pelles, pioches, fusils, balles, poudre, etc ?

—Oui, tout est prêt nous avons trois traînes sauvages et deux bons canots.

—Eh bien, comme je pense me mettre en route à la première neige, il n'y a pas de temps à perdre. Tu n'as pas oublié mes instructions pour les signes qui m'indiqueront quand tu auras quelque chose d'important à me communiquer ; tu trouveras partout des écorces de bouleau ; tu as un crayon ?

—Oui ; je vous informerai de la manière convenue.

—Tu feras bien d'échelonner tes hommes ; pour travailler sur la route, qui n'aura pas besoin d'avoir plus de deux pieds et demi de large, afin qu'ils travaillent plus vite et ne perdent pas de temps. La nature du terrain ainsi que la sécurité des travailleurs devra te guider. A Montréal, tu enverras grand Pierre chez M. Lanotte ; si vous avez besoin de quelque chose, il vous le procurera. Si je ne suis pas arrivé, continuez votre route, sans m'attendre ; je saurai bien vous rejoindre. Quoiqu'il n'y ait pas d'apparence de danger de la part des Iroquois entre Québec et Montréal, excepté peut-être à la rivière Machiche, tu feras bien d'être prudent. Au-delà de Montréal, quoique la route que vous suivrez, se trouve assez éloignée des courses des chasseurs, il sera bon que tu sois continuellement sur tes gardes. Tu feras bien de tenir quelqu'éclaireur en avant, durant le jour ; et d'avoir une sentinelle la nuit. Les Iroquois sont sur le sentier de la guerre, comme je te l'ai raconté. J'ai confiance en toi, Simonneau, pour tenir tes hommes dans l'ordre, et en grand Pierre, pour guider et surveiller les bois.

Colas alla ensuite faire l'inspection des hommes, tous jeunes et vigoureux ; il examina les habilte-

ments, les chaussures, les armes etc. et après leur avoir donné à tous une poignée de main, il leur dit de se préparer à partir aussitôt après dîner.

Colas en quittant grand Pierre, qui se concertait avec Simonneau, se rendit à la pharmacie de M. Hébert qui l'attendait à dîner.

— Ah ! vous voilà, M. Colas ! Je suis bien aise de vous voir ; j'ai trouvé, ce matin, environ deux onces de cette poudre en question ; il m'a fallu la chercher longtemps, ayant oublié où je l'avais mise, personne n'en demande.

— Vous me faites bien plaisir, j'avais tant envie d'en faire l'essai. Combien la vendez-vous la livre ?

— Oh ! vous y allez, la livre ? L'once vaut quinze francs ; j'en ai trouvé deux onces, c'est tout ce que j'en ai. Si vous voulez accepter, vous me ferez plaisir ; voici cette poudre fulminante.

Colas examina attentivement la poudre, la palpa, la sentit et, en prenant un peu au bout de son doigt, demanda s'il y avait aucun danger à en mettre sur sa langue ?

— Pas du tout, ça pique seulement.

— Et comment faut-il la mélanger avec la poudre à fusil ?

— D'abord on choisit de la meilleure poudre à tirer, on la divise en petites portions d'une charge de fusil à peu près ; et avec chaque charge on met quatre grains de la composition que l'on mélange bien intimement ; c'est tout. Tenez, continua M. Hébert en séparant avec un canif un peu de la composition qu'il avait étendue sur une feuille de papier, voilà quatre grains ; vous ne pouvez vous tromper. Si vous en mettiez un peu plus, le fusil pourrait repousser, voilà tout.

— Si vous me permettez, je vais en prendre une demi-once, j'en ai de reste pour l'essayer ; si la composition est aussi bonne qu'on le dit, je voudrais en acheter une livre, à quelque prix que ça coûtera.

Quelqu'impatient qu'il fût d'essayer le mélange, Colas n'était pas homme à négliger ses promesses. Il se rendit chez le créancier de Bibi, paya la dette en principal, intérêts et frais, se fit remettre une quittance et décharge en due forme, la mit dans sa poche, puis se rendit chez Jean Lefort, qu'il trouva occupé avec Bibi à arrimer les canots. Déjà le bois des loups étaient pliés sur la forme.

— Ah ! M. Lajeunesse, vous êtes donc de tous les métiers ; vous maniez la hache et la varlope comme un menuisier. C'est dommage que vous soyez hypothéqué ! dit Colas en entrant.

— M. Colas, je vous en pris, ne m'appellez plus M. Lajeunesse, mais Bibi tout court ; vous êtes mon bourgeois, vous m'avez engagé, je veux rester avec vous, je ne fiche d'être hypothéqué, je ne puis pas l'être longtemps, car je sais que vous n'avez pas voulu vous moquer d'un pauvre malheureux !

— Non, Bibi, puisque tu veux que je t'appelle Bibi, je ne me moque jamais de personne ; et quand j'ai promis, je tiens ma promesse. Tu es radié.

— Radié ! qu'est-ce que c'est q'ça ?

— Tiens, voici ta quittance et ta décharge pleine et entière. Tu peux aller où tu voudras maintenant.

Ce pauvre Bibi était si surpris, qu'il put à peine dire quelques mots de remerciement. Colas resta quelque temps dans la boutique, examina l'ouvrage sur les canots, fit faire quelques changements, et, après avoir recommandé à Jean d'aller avec Bibi chercher les traînes à éclipse et de les amener à sa boutique, lui expliquant d'attacher le travail aux côtés, il partit pour se rendre à son hôtel, afin de faire les mélanges de la composition avec la poudre.

CHAPITRE III

VOILE ET LOUP

Rendu à son hôtel Colas se fit apporter à sa chambre quelques feuilles de papier blanc et les étendit sur une table ; prenant une cartouchiere d'un sac de voyage en cuir, il en tira une dizaine de cartouches, dont il versa la poudre en petites tas séparés, puis il prit de la composition à petites portions de quatre grains, d'autres de six, et quelques-unes de huit grains, qu'il mêla aux petits tas de poudre, les mélangeant avec beaucoup de soin et de précaution. Cela fait, il remit la poudre dans les cartouches, qu'il marqua afin de les reconnaître, et les mit à part dans la cartoucherie. Colas, qui était un homme d'activité et d'expédition, ne remettait jamais au lendemain ce qu'il pouvait exécuter le même jour, tira son fusil de son fourreau de loup marin bien repassé, le poil en dehors, pour le préserver de la pluie et du mauvais temps. Ce fusil était devenu fameux entre ses mains ; il l'appelait "Chaumond", du nom du chevalier de Chaumond qui lui en avait fait présent à l'occasion d'un événement mémorable, où Colas lui avait sauvé la vie, ainsi qu'aux Sieurs de La Fouille et Lobiac, tous deux capitaines au régiment de Carignan, lors du retour de l'expédition de Monsieur de Tracy contre les Iroquois, en février 1666. Les capitaines de La Fouille et Lobiac lui avaient fait chacun présent d'un fusil semblable, sachant bien que c'était le plus grand plaisir qu'ils pussent lui faire. Colas qui s'y connaissait en armes à feu, les appréciait à leur valeur, mais c'était son "Chaumond" qu'il préférait et portait le plus habituellement avec lui dans ses voyages ou ses expéditions. C'étaient des fusils de luxe, de la même fabrique et de même calibre, tous les trois à deux coups, ce qui était fort rare à cette époque. Nous aurons plus d'une fois occasion d'en parler. Sur la crosse de chacun de ses fusils il avait entaillé, au couteau, le nom du donateur. Il prit donc "Chaumond," et se rendit à la rivière St-Charles, pour essayer ses nouvelles cartouches.

(A suivre)

Robitaille, Bernier & Bernier

Importateurs de



coin des rues

ST-JOSEPH et DE LA COURONNE

QUEBEC

Pour le CHIC américain
 ALLEZ CHEZ
PIERRE LANGLOIS
 TAILLEUR
 303 rue St-Joseph, St-Roch
 Vous serez toujours servi à votre goût et dans le plus court délai.

Hautes Nouveautés

Choix .: Variété .: Bon Marché

Garniture de Chapeaux pour Dames,
 Confection de Vêtements d'Hommes,
 Fournitures de Famille, etc, e'c,

CHEZ

GAGNON & ROCHETTE

183

RUE ST-JOSEPH

VIS-A-VIS L'ÉGLISE

Pharmacie St-Roch

en Gros et en Detail

DR G. GIROUX

Médecin, Chirurgien et Pharmacien



Rue SAINT-JOSEPH

Porte voisine de Z. Paquet

Dépôt général de médicaments patentés.
 Parfumeries françaises, anglaises et américaines.
 Grande variété d'articles de toilette, etc., etc.

Telephone 144

ALFRED GINGRAS

Barbier et Tabacconiste

322 rue St-Joseph

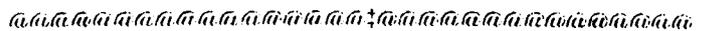
St-Roch, - - - Quebec

Une visite est respectueusement sollicitée

RASOIRS RÉPARÉS .: PRIX TRÈS MODÉRÉS

L. N. BERGERON & Cie

Marchands-Epiciers

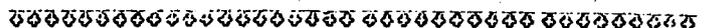


SPECIALITÉS

Vins, Liqueurs et Cigares

avec Présents **Thé et Café** avec Présents

EN GROS et EN DETAIL



205

Rue St-Joseph, St-Roch, Quebec

vis-à-vis le Couvent.